

L'enfant a senti l'air s'échapper des poumons; il imite son maître et réussit ordinairement sans peine à produire ce son qui forme la base pour B T, D, K, et G.

Prenons la voyelle A, la bouche est naturellement ouverte; la langue reste immobile et bien étendue jusqu'aux dents inférieures; l'air est fortement expulsé de la poitrine et produit un mouvement dans le larynx, mouvement que l'enfant peut aisément sentir en touchant la gorge de son maître.

Il essaie à plusieurs reprises de l'imiter et finit par prononcer A, avec plus ou moins de clarté.

On passe ensuite, du moins en suivant l'ordre le plus généralement admis, aux autres consonnes, aux voyelles, *o, ou, e, i*, aux diphthongues et aux voyelles nasales, qui présentent une difficulté toute particulière à cause de leur ressemblance pour l'œil avec les consonnes correspondantes.

Mais avant que tous ces sons phonétiques soient appris, on cherche à former des syllabes et des petits mots, comme: bas, faux, chou de scie, dont les objets sont toujours présentés aux yeux, soit en nature, soit en image, et ces petits mots nous servent de point de départ dans notre enseignement proprement dit.

L'enfant privé de l'ouïe saisit notre parole par l'œil et remplace ainsi l'un des sens par l'autre. Comme il doit lire sur nos lèvres, son interlocuteur est obligé de se placer en face de lui, pour que le sourd-muet puisse bien voir le jeu des organes de la voix et leurs positions respectives.

Cet exercice demande, de la part de l'enfant, une grande attention et nous montre en même temps d'une manière frappante jusqu'à quel point la vue est perfectible. La lecture sur les lèvres et l'écriture suivent pas à pas l'articulation, de sorte que nous pouvons dire: chaque mot et chaque proposition prononcés sont compris et correctement lus et écrits.

Les premiers mots, indiqués plus haut, sont suivis d'autres, commençant et se terminant par une consonne, et composés de deux ou trois syllabes. Puis on fait distinguer les couleurs, les propriétés les plus frappantes des corps, des actions, et l'on forme, avec l'aide de ces mots, de petites phrases comme: *le ciel est bleu, la maison est haute, le poisson nage, le vent souffle*, etc., etc.

A mesure que le vocabulaire de l'enfant et son intelligence se développent, on exerce les formes grammaticales les plus faciles et les plus urgentes pour le moment; telles que l'emploi de l'imperatif, du pronom personnel, de l'interrogation, du présent, du passé et du futur, du régime direct, de la négation, du genre, de l'adjectif, du pluriel, de la proposition, etc., etc. Enfin on arrive à de petites narrations et à la description dans sa forme facile et simple.

Plus nous avançons, plus notre enseignement se rapproche de celui de l'école ordinaire, si bien que, vers la fin de la troisième année, nous pouvons nous servir des manuels des écoles publiques destinés aux enfants entendants.

Les honorables ministres furent reçus dans la grande salle de réception où se trouvaient le personnel de l'institution entre autres le Révd Père A. Boucher, Ptre., S. V. le Père Mi. haud, Ptre., S. V. le Révd Père F. M. A. Charost C. S. V., le Révd M. Trépanier,

chapelain de l'institution, le Révd M. Reid et plusieurs autres personnes. Un jeune élève de l'institution, M. Théodule Fortin, adressa d'après la méthode orale quelques paroles de bienvenue aux honorables ministres et exécuta son rôle avec le plus grand succès.

Deux autres jeunes élèves, MM. Alfred Donaldson et Ilas Désilets récitèrent le *Pater* et l'*Ave* avec une articulation étonnante.

Puis les ministres firent la visite de l'établissement afin de constater par eux-mêmes l'insuffisance du local.

D'abord ils visitèrent la salle d'exercices de la communauté, où se trouvaient 25 religieux, puis ils visitèrent les différentes classes où 7 jeunes élèves rendirent avec une habileté étonnante le sujet de composition suivant "La description du collège."

Un jeune élève de 13 ans, répondit à plusieurs questions difficiles de la géographie qui prouvèrent que les professeurs du Collège des Clercs de St-Viateur ne négligent rien pour donner à leurs élèves une éducation pratique. Puis ils firent la visite des différents ateliers, qui sont sous la direction d'un frère de l'établissement et dans lesquels les jeunes élèves travaillent le métier de leur choix.

Le département des cordonniers se compose de 20 élèves et celui des tailleurs de 50.

Le département des relieurs en comprend 15 et celui des imprimeurs et compositeurs 25.

Puis on fait la visite de la chapelle, où tous les dimanches, se donnent l'instruction, qui est traduite aux élèves d'après leur méthode respective.

Ensuite, vint la visite des réfectoires où un magnifique et splendide dîner avait été préparé aux honorables ministres.

M. Trépanier fait ensuite appel à la générosité du gouvernement.

Il leur montra l'exiguïté du local, qui, construit d'abord pour abriter 20 élèves, en contient aujourd'hui 123.

Un seul appartement sert à la fois de salle de récréation, d'étude et de classe pour les élèves qui suivent la méthode française. Nécessairement, ces enfants respirant sans cesse une quantité d'air vicié, mesuré avec parcimonie, sont inévitablement exposés à contracter le germe de maladies dangereuses vivant dans une atmosphère où ils s'étiolent et dépérissent.

Nous nous voyons, dit-il, dans la nécessité de fermer, tous les jours, les portes de notre établissement à un grand nombre de jeunes gens, vu l'exiguïté de notre local.

Il me semble, dit-il, que le Gouvernement devrait se faire une obligation d'encourager cette institution, si utile au pays.

Il existe dans la république américaine 55 institutions bâties et entretenues aux frais du trésor public, et suivant les rapports officiels chaque élève coûte annuellement au gouvernement \$300. De son côté, la législature d'Ontario, après avoir voté les subsides nécessaires à la fondation d'un établissement à Belleville, continue à allouer une somme annuelle de \$157.63 par sourd-muet.

Le Gouvernement nous donne à nous qu'une action de \$5,000 qui, distribuée entre nos élèves donne à chacun une part variant de \$20 à \$50.